

Les premiers gestes à faire face à un accident



Agir pour éviter le suraccident

PROTEGER

Se protéger

Protéger ou faire protéger la victime ainsi que les témoins.

Assurer ou faire assurer le signalement de l'accident aux autres usagers.

Planton, balisage, 100 à 200m en amont (*et en aval si voie à double sens*).

Avant et après un virage le cas échéant.

UNIQUEMENT s'il y a risque de suraccident, dégager délicatement la victime

Ensuite **SANS RETIRER LE CASQUE**

(Sauf exception pour un point de compression)

Parler à la victime pour s'assurer de son état de conscience

SANS LA TOUCHER, lui demander si elle peut bouger les membres, la tête, les yeux... Vérifier si les pupilles sont de même diamètre.

Recueillir les renseignements indispensables pour les secours.

ALERTER

SURTOUT RESTER CALME !

Pour ne pas affoler la victime si elle est consciente.

Donner ou faire donner l'alerte

L'appel des secours (*N° 15, ou 18, ou 112*)

Se présenter et donner le n° de téléphone de l'appelant.

Indiquer les raisons de l'appel, le sens de circulation, le lieu exact. (*Eventuellement les coordonnées GPS*).

Préciser le nombre de victimes, l'état apparent (*Conscience, mouvements possibles, lésions visibles, hémorragie, saignement d'oreille, de nez, pupilles de même diamètre ou non.....*)

Indiquer les circonstances de l'accident, l'heure... l'évolution de l'état de la ou des victimes.

Donner les renseignements sur l'état apparent de chaque victime en toute discrétion.

Préciser s'il y a des risques persistants

Risque d'incendie, d'explosion, de collision...

Attendre les instructions du service de secours.

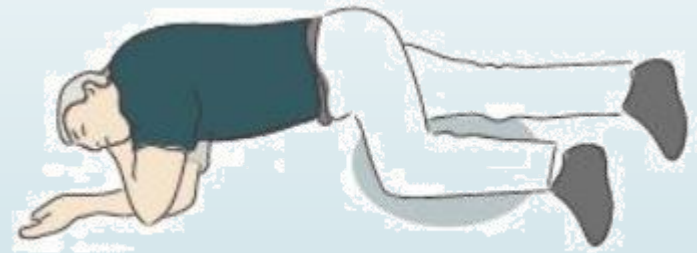
Ne pas interrompre la communication sans y avoir été invité.

Ne pas interrompre la surveillance de la (des) victime(s) tant que les secours ne sont pas arrivés.

SECOURIR

Si la victime a perdu connaissance,
la mettre en

Position Latérale de Sécurité (PLS).



Surveiller en permanence son pouls et sa respiration.

Au cas une de ces fonctions vitales disparaîtrait, la placer sur le dos et agir en conséquence:

Massage cardiaque (*Environ 120 pressions / mn*) / **Bouche à bouche**, sans interruption jusqu'à l'intervention des secours.

DECLARER L'ACCIDENT

Directement sur le site de l'assureur, ou sur le site fédéral.

Dans les 5 jours

Avertir également le Délégué Sécurité Départemental ou le Délégué Sécurité Régional.

Utiliser la fiche de signalement d'accident.

Ceci pour les statistiques régionales.

CES CONSIGNES VALENT POUR TOUS LES CYCLOS

(Pas uniquement pour les DS-C)

ANOMALIES INFRASTRUCTURES

ANALYSE DES RISQUES ROUTIERS

ÉMETTEUR : Délégué sécurité

Club :

Nom :

Adresse postale :
.....
.....

Ville :

Code postal :

Téléphone :

E-mail :

DESTINATION CODEP

À l'attention du délégué sécurité

Nom :

Adresse postale :
.....
.....

Ville :

Code postal :

Téléphone :

E-mail :

DESTINATAIRES FINAUX

- Comité régional (pour info)
- Commune
- Communauté de communes
- Agglomération
- Métropole
- Conseil départemental
- Conseil régional
- Office national des forêts (ONF)

LOCALISATION PRÉCISE DE L'ANOMALIE (cochez les cases correspondantes)

- | | | | | | | |
|---|----|--|----|--|----|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Zone agglomération | | <input type="checkbox"/> Zone hors agglomération | | | | |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | ou | <input type="checkbox"/> Voie verte | ou | <input type="checkbox"/> Chemin | ou | <input type="checkbox"/> Forêt |
| <input type="checkbox"/> Route ou Rue : | | <input type="checkbox"/> Avec bande cyclable | | <input type="checkbox"/> Sans bande cyclable | | |

ENDROIT PRÉCIS

Nom et Numéro de voie - ou position GPS - ou point remarquable :

.....

ANOMALIE CONSTATÉE

- | | | |
|--|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Nouvelle anomalie | <input type="checkbox"/> Anomalie déjà signalée | |
| <input type="checkbox"/> Rétrécissement | <input type="checkbox"/> Revêtement | <input type="checkbox"/> Ralentisseur |
| <input type="checkbox"/> Accessibilité | <input type="checkbox"/> Signalisation | <input type="checkbox"/> Entretien |
| <input type="checkbox"/> Éclairage | <input type="checkbox"/> Visibilité | <input type="checkbox"/> Autre(s) |

Description de l'anomalie ou du risque pour les usagers et proposition :

Exemples d'anomalies justifiables de cette fiche (liste non exhaustive).

- **Piste** : largeur insuffisante, visibilité, accès, revêtement, signalisation, entretien.
- **Bande** : largeur insuffisante, entretien, plots en surélévation.
- **Rétrécissement** : distance de sécurité de dépassement impossible, pas de by-pass vélo, pas ou peu de zones de dépassement.
- **Revêtement** : chaussée déformée ou inadaptée, trous, peinture glissante.
- **Ralentisseur** : hors norme, dangereux (en descente), bande agressives, mal signalé.
- **Obstacles** : grilles dans sens circulation, Tampon EDF eau en surélévation ou ouvert.
- **Signalisation** : manquante, masquée, sous ou surdimensionnée.
- **Entretien** : végétation luxuriante, présence gravillons-sable-terre-verre.

[Document téléchargeable sur le site fédéral:](#)

GESTION DOCUMENTAIRE

Commissions Fédérales ⇒ Sécurité Technique ⇒ Information DS ⇒ Classeur Unité Sécurité ⇒

Fiches modifiées ⇒ **PAGE 46 INTERACTIF - PDF**



**N'oubliez pas...
Nous sommes tous concernés.**